Hanan Chaoui

Avocate associée

Description

Hanan CHAOUI intervient en droit immobilier depuis plus de vingt ans, tant en conseil qu'en contentieux, pour le compte de ses clients (bailleurs, gestionnaires de portefeuille, centre commerciaux, distributeurs, cliniques, hôtels, commerces, industries et usines).

Spécialisée en droit immobilier, Hanan CHAOUI accompagne ses clients dans les opérations de gestion et d'investissement (baux commerciaux et autres types de baux, BEFA, cession d'actifs, VEFA, opérations de sale and lease back, contentieux de la vente et mandat loi Hoguet), et dans l'organisation de la propriété (copropriété et ASL).

Hanan CHAOUI intervient également dans les problématiques liées au Décret tertiaire et à la performance environnementale des bâtiments.

Depuis 2013, Hanan CHAOUI enseigne la matière des baux commerciaux dans le cadre du Master II Droit Immobilier et de la construction de l'Université de Paris Panthéon – Assas.

Experiences

- Avocate Associée au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis 2021
- Avocate associée au sein du cabinet DELCADE (2017-2021)
- Collaboratrice, puis Avocate counsel au sein du cabinet LPA-CGR (2011-2017)
- Chargée d'enseignement (baux commerciaux) dans le cadre du Master II de Droit Immobilier et de la Construction de l'Université Panthéon Assas Paris II (Depuis 2013)
- Collaboratrice au sein du cabinet de Me Jehan-Denis Barbier (2007-2011)

Formation

- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (2005)
- Diplôme de l'Institut de Droit Public des Affaires, Université de Paris Sud (2005)
- Soutenance de la thèse ayant pour sujet « Fiscalité et création culturelle », mention très honorable (2004)
- DEA de Droit des Affaires et de Droit Economique, Université de Nice, mention assez bien (2000)

Langues

- Anglais
- Espagnol

Ouvrages

- Mise à jour de l'ouvrage « Les baux commerciaux après la loi Pinel » (2ème édition) (Ed. Lexis Nexis) – Mai 2021